

Image not found or type unknown



Régularisation par le mariage

Par inasinas, le 04/04/2015 à 15:35

Bonjour,

Je suis Marocaine, je suis arrivée en France pour rejoindre mon fiancé qui est Français le 24 Juin 2014, je suis rentrée en France avec un visa schengen qui a malheureusement expiré avant notre mariage qui fut célébré le 25 Octobre 2014, donc je me retrouve dans une situation irrégulière, je me suis renseignée sur les sites pour voir un peu les démarches à suivre pour la régularisation, et j'ai lu qu'il fallait présenter des preuves de vie tout les deux, chose qu'on a pas vu qu'on habite chez ma belle mère, donc on a pas d compte bancaire commun, je ne sais pas comment faire pour pouvoir prouver notre vie à deux depuis Juin, et quels sont les démarches à suivre pour pouvoir obtenir une carte de séjour vie privée et familiale s'il vous plait ? on est vraiment perdus on ne sait pas par ou ni par quoi commencer,

Merci